

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2024

V – ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 0 **9**

Nombre de suffrages exprimés : 0 **10**

VOTES :

Pour : 0 **10**

Contre : 0 **0**

Abstentions : 0 **0**

Date de convocation : 23/03/2024

Présenté par Le Maire (1),
A Poggio-di-Nazza, le 06/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le conseil municipal(2), réunie en session ordinaire
A Poggio-di-Nazza, le 06/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le conseil municipal (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A collection of approximately ten handwritten signatures in blue ink, arranged in a loose grid. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. They appear to be the signatures of the council members mentioned in the text above.